

L'alternance, une solution gagnante

En prouvant un peu plus chaque année son efficacité, le système de l'alternance, au cœur du plan de mobilisation pour l'emploi des jeunes, gagne du terrain, plébiscité aussi bien par les entreprises que par les jeunes.

Meilleure insertion professionnelle pour les jeunes, meilleur recrutement avec des candidats formés aux spécificités de l'entreprise, meilleure fidélisation pour les recruteurs... Du CAP aux grandes écoles, les contrats d'apprentissage ou de professionnalisation se développent. D'autant que l'une des mesures phares du gouvernement dans le cadre du plan de mobilisation pour l'emploi des jeunes (www.nosemplois.gouv.fr) est le renforcement de l'apprentissage. Objectif annoncé : 320 000 apprentis entre juin 2009 et juin 2010.

Si, à l'instar du marché de l'emploi global, on a constaté une diminution du nombre d'entrées sous contrat d'apprentissage à la fin du premier semestre 2009 par rap-

port à la même période en 2008, **les flux d'entrées sont depuis le mois d'août en nette progression.** Idem du côté des contrats de professionnalisation, l'autre grand dispositif de l'alternance dont le gouvernement souhaite soutenir le développement, visant 170 000 contrats de professionnalisation entre juin 2009 et juin 2010. Cette courbe prometteuse semble confirmée par la hausse de 15 % du nombre de contrats d'apprentissage du **CFA** Sup 2000 pour cette rentrée 2009 (mi-septembre) par rapport à l'année dernière, qui s'explique par ailleurs par la qualité des candidatures retenues et l'accompagnement sérieux à la recherche d'une entreprise. Le leader en matière de formation supé-



rieure en apprentissage en Ile-de-France collabore avec onze établissements de l'enseignement supérieur et plus de 1 100 entreprises de toutes tailles. Avec aujourd'hui 2 700 apprentis pour 94 diplômes, il contribue grandement à l'essor de l'enseignement en apprentissage.

Si certains secteurs comme l'industrie réduisent leur nombre de

en bref

Apprentissage : un nouveau service en ligne

Pour simplifier la gestion des formalités des entreprises recrutant des apprentis, la CCIP propose un nouveau service en ligne pour l'enregistrement des contrats d'apprentissage.

www.e-apprentissage.ccip.fr

SGS forme des jeunes sans qualification

Objectifs 2009 de SGS : former 50 à 60 jeunes sans qualification, sous contrat de professionnalisation, aux métiers du contrôle. A la clé, une formation de 600 heures, sur 12 à 18 mois, alliant théorie (15 à 25 % du temps) et pratique, et un CDI.

www.fr.sgs.com/fr

contrats d'apprentissage, en particulier dans l'automobile et l'aviation, d'autres entreprises, notamment celles du secteur tertiaire, prennent le relais, explique le CFA. Les grands gagnants sont les masters spécialisés en gestion. Certaines formations ouvrent des cursus en apprentissage pour répondre aux besoins des entreprises : DUT de carrières sociales, DUT qualité et logistique, licence pro chargé d'affaires en contrôle électrique et contrôle immobilier, ou encore licence pro transformation des métaux.

Pour en savoir plus :
www.cfasup2000.net

Et aussi :
www.apprentissage.gouv.fr